



Metz, le 30 octobre 2020

Chers Amis Chasseurs,

Comme vous le savez, le Confinement a pris effet ce jour en raison de l'épidémie de la COVID-19.

A cet instant, la chasse (et toutes les activités cynégétiques liées) est donc fermée jusqu'au 1^{er} décembre prochain.

Néanmoins, comme je vous le laissais entendre hier, nous sommes en étroite relation avec les services préfectoraux afin de voir si un système dérogatoire est possible pour l'exercice de la chasse.

D'après nos informations, les préfets recevront aujourd'hui une **instruction ministérielle afin de cadrer ce système dérogatoire.**

Aussi, et dans l'attente de nouvelles mesures je vous demande instamment de respecter les mesures gouvernementales en termes de confinement et de rassemblement.

Je reviendrai vers vous rapidement si la situation devait évoluer.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Pierre LANG

Président de la FDC57